



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33555>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-33555

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Beaucaire (30)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21300032600016

Ville : Beaucaire

Code postal : 30300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-010

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M Le Maire

Adresse mail du contact : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 466599003

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de plein droit relatifs aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du Code de la commande publique. (Ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC1 (dernière version) ou le DUME)
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (Ne pas fournir par le candidat en cas de renseignement de la rubrique F1 du DC2 (dernière version) ou le DUME).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le pouvoir adjudicateur est la Commune de Beaucaire

Critères d'attribution : 1 - Prix des prestations 55.0 % Le calcul du prix sera réalisé selon la formule suivante : (meilleure offre de prix/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix). 2 - Valeur technique 30.0 % Le cadre de mémoire technique sera privilégié pour le pouvoir adjudicateur. L'utilisation d'un mémoire technique, autre que celui fourni par la Ville, sera pénalisée de 2 points sur le total pondéré dans le critère de la valeur technique. Un renvoi au mémoire justificatif dans le cadre du mémoire technique sera assimilé à l'utilisation d'un mémoire. Le cadre ou le mémoire technique ne devra pas dépasser 10 pages (Un recto = Une page). En cas de dépassement du nombre de pages indiqué, le candidat sera pénalisé de 2 points sur le total pondéré dans le critère de la valeur technique. Les fiches techniques, ni les CV, ne seront pas comptabilisées dans le nombre de pages du cadre de mémoire technique. 2.1 - Qualité du matériel proposé 10.0 % 2.2 - Méthodologie d'installation du matériel 5,00 % 2.3 - Les modalités de prise en compte des commandes et la gestion des stocks 5,00 % 2.4 - Suivi et contrôle d'efficacité (Fréquence et contenu des opérations de maintenance) 5,00 % 2.5 Développement durable (consommation d'énergie du matériel, procédure environnementale pour la livraison des bonbonnes) 5,00 % 3 - Délai d'exécution 15.0 % 3.1 - Délai d'exécution pour l'installation à compter de l'émission du bon de commande Veuillez compléter l'article 5.3 de l'AE. 5,0 % 3.2 - Délai de livraison des bonbonnes à compter de l'émission du bon de commande Veuillez compléter l'article 5.3 de l'AE. 5,0 % 3.3 - Délai d'exécution pour le déplacement d'une fontaine à compter de l'émission du bon de commande Veuillez compléter l'article 5.3 de l'AE. 2,5 % 3.4 - Calendrier prévisionnel de maintenance des fontaines Veuillez joindre le calendrier prévisionnel. 2,5 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Location, installation et maintenance des fontaines à eau pour la Commune de Beaucaire

Code CPV principal - Descripteur principal : 39370000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Location, installation et maintenance des fontaines à eau pour la Commune de Beaucaire

Lieu principal d'exécution du marché : Sur le territoire de la Commune

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 160000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats devront contacter Monsieur MARTINS, Directeur des Services Techniques Infrastructure de la Commune de Beaucaire, par mail à l'adresse fabrice.martins@beaucaire.fr.

et Tél. 04 66 59 89 76 afin d'organiser les modalités pratiques de la visite.

Autres informations complémentaires : Le marché est un accord-cadre mono attributaire à bon de commande conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel (40 000 € HT). Il est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Durée du contrat L'accord-cadre est conclu à compter de la notification pour une période initiale de 1 an. Reconduction L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Délai d'exécution Les délais d'exécution seront indiqués dans chaque bon de commande conformément à l'article 5.3 de l'acte d'engagement. Retrait du dossier de consultation : Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> Modalités essentielles de financement et de paiement Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget de la Commune de Beaucaire. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Cautionnement et garanties exigées : Sans objet Forme juridique du groupement : Article 2.2 du RC Négociation : Article 7.3 du RC Renseignements complémentaires : Article 8.1 du RC Information des candidats non retenus : Article 8.3 du RC Conditions de remise des offres et des candidatures : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marches-securises.fr> Procédures de recours et voies de recours : Article 8.2 du RC Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES CEDEX 9 Tél : 04.66.27.37.00 Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2026